REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COLOMBIERS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21340081500071

POSTE COMPTABLE: SGC BITERROIS

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: MAIRIE DE COLOMBIERS (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
·	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	36
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	41
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	43
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	46
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	48
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	49
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	50
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	52
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	56
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	57
D2 - Arrêté et signatures	58

REÇU EN PREFECTURE

le 21/04/2022

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE COLOMBIERS		BP
	MAIRIE DE COLOMBIERS	2022

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2728
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	204
Communauté de Cnes LA DOMITIENNE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
		0		

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Page 4

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - I NESENTATION SENERALE DO BODGET						
VUE D'ENSEMBLE						
	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 306 350,00	2 540 678,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)			
T S	REPORTE (2)	0,00	765 672,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 306 350,00	3 306 350,00			
_		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 355 193,69	1 632 866,95			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	820 600,31	339 707,05			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	1 203 220,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 175 794,00	3 175 794,00			
-						

6 482 144,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)

6 482 144,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	594 439,00	0,00	763 287,00	763 287,00	763 287,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	857 190,00	0,00	913 000,00	913 000,00	913 000,00
014	Atténuations de produits	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
65	Autres charges de gestion courante	615 500,00	0,00	625 914,00	625 914,00	625 914,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	2 068 429,00	0,00	2 303 501,00	2 303 501,00	2 303 501,00
66	Charges financières	60 000,00	0,00	53 500,00	53 500,00	53 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		3 869,00	3 869,00	3 869,00
022	Dépenses imprévues	183 077,00		175 000,00	175 000,00	175 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	2 311 506,00	0,00	2 536 870,00	2 536 870,00	2 536 870,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	197 000,00		729 919,00	729 919,00	729 919,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	51 402,00		39 561,00	39 561,00	39 561,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	248 402,00		769 480,00	769 480,00	769 480,00
	TOTAL	2 559 908,00	0,00	3 306 350,00	3 306 350,00	3 306 350,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 306 350,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	12 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	89 170,00	0,00	91 600,00	91 600,00	91 600,00
73	Impôts et taxes	1 784 410,00	0,00	1 822 609,00	1 822 609,00	1 822 609,00
74	Dotations et participations	299 651,00	0,00	386 869,00	386 869,00	386 869,00
75	Autres produits de gestion courante	160 050,00	0,00	187 050,00	187 050,00	187 050,00
	Total des recettes de gestion courante	2 345 281,00	0,00	2 508 128,00	2 508 128,00	2 508 128,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	2 346 831,00	0,00	2 510 678,00	2 510 678,00	2 510 678,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL	2 376 831,00	0,00	2 540 678,00	2 540 678,00	2 540 678,00

	Т
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	765 672,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 306 350,00

Pour information:

		II s'agit,
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		correspor
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	739 480,00	dépenses
D'INVESTISSEMENT (6)		du capita
		do l'átabli

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042* – *RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040* – *DI 040*.

REÇU EN PREFECTURE le 21/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	36 000,00	27 820,40	5 000,00	5 000,00	32 820,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 051 607,00	669 326,62	1 792 200,69	1 792 200,69	2 461 527,31
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00
23	Immobilisations en cours	503 005,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des opérations d'équipement	46 777,00	123 453,29	126 493,00	126 493,00	249 946,29
	Total des dépenses d'équipement	1 637 389,00	820 600,31	1 943 693,69	1 943 693,69	2 764 294,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	201 000,00	0,00	181 500,00	181 500,00	181 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	166 290,57		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses financières	367 290,57	0,00	381 500,00	381 500,00	381 500,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	2 004 679,57	820 600,31	2 325 193,69	2 325 193,69	3 145 794,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL	2 034 679,57	820 600,31	2 355 193,69	2 355 193,69	3 175 794,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 175 794 00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	597 065,00	339 707,05	622 447,95	622 447,95	962 155,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	597 065,00	339 707,05	622 447,95	622 447,95	962 155,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	420 000,00	0,00	227 939,00	227 939,00	227 939,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	615 511,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des recettes financières	1 039 511,00	0,00	240 939,00	240 939,00	240 939,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes réelles d'investissement	1 636 576,00	339 707,05	863 386,95	863 386,95	1 203 094,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	197 000,00		729 919,00	729 919,00	729 919,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	51 402,00		39 561,00	39 561,00	39 561,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	248 402,00		769 480,00	769A8000	EN PRÉFÉCTUI

le 21/04/2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	1 884 978,00	339 707,05	1 632 866,95	1 632 866,95	1 972 574,00
				+		
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)				1 203 220,00		
					=	
		TOTAL DE	S RECETTES D'	INVESTISSEMEN	IT CUMULEES	3 175 794,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	739 480,00
	į į

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	763 287,00		763 287,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	913 000,00		913 000,00
014	Atténuations de produits	1 300,00		1 300,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	625 914,00		625 914,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i>	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	53 500,00 1 000,00 3 869,00	0,00 0,00 39 561,00 0,00	53 500,00 1 000,00 43 430,00 0,00
022	Dépenses imprévues	175 000,00		175 000,00
023	Virement à la section d'investissement		729 919,00	729 919,00
Déi	penses de fonctionnement – Total	2 536 870,00	769 480,00	3 306 350,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 306 350,00

INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) **TOTAL** 10 Dotations, fonds divers et réserves 0,00 0,00 0,00 13 0,00 0.00 0,00 Subventions d'investissement 15 Provisions pour risques et charges (5) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 181 500,00 181 500,00 0,00 budgétaire) 18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 0,00 0,00 (8) Total des opérations d'équipement 249 946,29 249 946,29 Neutral. amort. subv. équip. versées 0,00 198 0,00 20 Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6) 32 820,40 0,00 32 820,40 204 Subventions d'équipement versées 0,00 0,00 0,00 2 461 527,31 2 491 527,31 Immobilisations corporelles (6) 30 000.00 21 Immobilisations reçues en affectation (6) 22 0,00 0,00 0,00 (9) Immobilisations en cours (6) 23 20 000,00 20 000,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations (reprises) 0,00 0,00 29 Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) 0,00 0,00 39 Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 45... Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices 481 0,00 0,00 49 Prov. dépréc. comptes de tiers (5) 0.00 0,00 59 Prov. dépréc. comptes financiers (5) 0,00 0,00 0,00 0.00 0,00 3... Stocks 020 Dépenses imprévues 200 000,00 200 000,00 <u>Dépenses d'investissement – Total</u> 3 145 794,00 30 000,00 3 175 794,00

	·
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 175 794,00

+

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	91 600,00		91 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	1 822 609,00		1 822 609,00
74	Dotations et participations	386 869,00		386 869,00
75	Autres produits de gestion courante	187 050,00	0,00	187 050,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	2 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	2 510 678,00	30 000,00	2 540 678,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	765 672,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 306 350,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	227 939,00	0,00	227 939,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	962 155,00	0,00	962 155,00
_	, ,		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 000,00	0,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(7) 0,00	0,00	0,00
23 26	Participations et créances rattachées	0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
26 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	39 561,00	39 561,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		729 919,00	729 919,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00		10 000,00
F	Recettes d'investissement – Total	1 203 094,00	769 480,00	1 972 574,00

	'
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 203 220,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 175 794,00

REÇU EN PREFECTURE le 21/04/2022 Application agréée E-legalite.com 99_BU-034-213400815-20220411-BP_2022_GEN

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Page 14

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	594 439,00	763 287,00	763 287,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60612	Energie - Electricité	100 000,00	150 000,00	150 000,00
50621	Combustibles	5 000,00	7 000,00	7 000,00
60622	Carburants	6 000,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	200,00	200,00	200,00
			· ·	400,00
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	400,00	
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60633	Fournitures de voirie	14 000,00	16 000,00	16 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	1 583,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	12 317,00	13 187,00	13 187,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	25 000,00	25 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00	6 000,00	6 000,00
61521	Entretien terrains	80 000,00	77 000,00	77 000,00
615221		10 000,00	· ·	10 000,00
	Entretien, réparations bâtiments publics		10 000,00	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 000,00	6 000,00	6 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	24 000,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	28 000,00	32 000,00	32 000,00
6161	Multirisques	25 000,00	48 000,00	48 000,00
6182	Documentation générale et technique	350,00	350,00	350,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	3 160,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
5227	Frais d'actes et de contentieux	11 509,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers		· ·	850,00
		820,00	850,00	
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	38 000,00	54 000,00	54 000,00
6237	Publications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6257	Réceptions	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	13 200,00	13 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	40 000,00	40 000,00	40 000,00
5283	Frais de gardiermage (eglises, forets, :	18 000,00	21 000,00	21 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 600,00	1 500,00	1 500,00
	Autres services extérieurs		· ·	3 000,00
5288		1 000,00	3 000,00	
33512	Taxes foncières	25 000,00	30 000,00	30 000,00
33513	Autres impôts locaux	10 000,00	14 000,00	14 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	500,00	500,00
355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	500,00	500,00
112	Charges de personnel, frais assimilés	857 190,00	913 000,00	913 000,00
336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 329,00	8 550,00	8 550,00
6411	Personnel titulaire	510 430,00	561 970,00	561 970,00
6413	Personnel non titulaire	51 967,00	22 300,00	22 300,00
6415 6415	Indemnité inflation	0,00	2 400,00	2 400,00
			· ·	
34168	Autres emplois d'insertion	11 480,00	24 900,00	24 900,00
3451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	84 570,00	89 400,00	89 400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	135 364,00	137 370,00	137 370,00
3454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 333,00	2 900,00	2 900,00
8455	Cotisations pour assurance du personnel	37 740,00	35 660,00	35 660,00
64731	Allocations chômage versées directement	4 000,00	13 150,00	13 150,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 677,00	4 275,00	4 275,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 300,00	10 125,00	10 125,00
014	Atténuations de produits	1 300,00	1 300,00	1 300,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	1 300,00	1 300,00	1 300,00
65	Autres charges de gestion courante	615 500,00	625 914,00	625 914,00
3512	Droits d'utilisat° informatique nuage	400,00	0.00	0.00

le 21/04/2022

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
6531	Indemnités	69 578,00	72 000,00	72 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 204,00	3 204,00	3 204,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	4 475,00	4 195,00	4 195,00
6535	Formation	1 500,00	1 500,00	1 500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	200,00	200,00	200,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	63 124,00	65 708,00	65 708,00
65548	Autres contributions	17 242,00	17 257,00	17 257,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 800,00	3 500,00	3 500,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	2 500,00	2 500,00	2 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	16 835,00	19 016,00	19 016,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	12 855,00	13 354,00	13 354,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	46 000,00	46 000,00	46 000,00
65888	Autres	250,00	250,00	250,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	00,0
TOTAL =	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	2 068 429,00	2 303 501,00	2 303 501,00
66	Charges financières (b)	60 000,00	53 500,00	53 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	57 000,00	51 500,00	51 500,00
6618	Intérêts des autres dettes	3 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	3 869,00	3 869,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	3 869,00	3 869,00
022	Dépenses imprévues (e)	183 077,00	175 000,00	175 000,00
Т	OTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	2 311 506,00	2 536 870,00	2 536 870,00
023	Virement à la section d'investissement	197 000,00	729 919,00	729 919,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	51 402,00	39 561,00	39 561,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	51 402,00	39 561,00	39 561,00
	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	248 402,00	769 480,00	769 480,00
TOTAL DES	D'INVESTISSEMENT	248 402,00	709 480,00	709 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	248 402,00	769 480,00	769 480,00
	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 559 908,00	3 306 350,00	3 306 350,00
(= To	tal des opérations réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 306 350,00

Į	<u>Détail du calcul des ICNE au</u>	compte 66112 (5)
	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune	ou l'átabliceamant
(1) Detailler les chapitres baugetailes par article comornement au plan de comptes applique par la commune	ou retablissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE le 21/04/2022 Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	12 000,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	89 170,00	91 600,00	91 600,00
7011	Ventes d'eau	1 600.00	2 000,00	2 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70312	Redevances funéraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 000,00	10 000,00	10 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	300,00	300,00
7065	Droits port et navigation (hors location	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70688	Autres prestations de services	200,00	200,00	200,00
7078	Autres marchandises	5 000,00	3 000,00	3 000,00
7082	Commissions	100,00	100,00	100,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	9 000,00	9 000,00	9 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	6 770,00	9 000,00	9 000,00
73	Impôts et taxes	1 784 410,00	1 822 609,00	1 822 609,00
73111	Impôts directs locaux	1 103 509,00	1 145 102,00	1 145 102,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73211	Attribution de compensation	430 945,00	430 945,00	430 945,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	12 228,00	12 812,00	12 812,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7336	Droits de place	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7362	Taxes de séjour	250,00	250,00	250,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7388	Autres taxes diverses	3 978,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	299 651,00	386 869,00	386 869,00
7411	Dotation forfaitaire	151 842,00	159 166,00	159 166,00
74121 74127	Dotation de solidarité rurale	36 556,00 39 987,00	39 154,00 46 705,00	39 154,00 46 705,00
74127	Dotation nationale de péréquation FCTVA	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74718	Autres participations Etat	8 000,00	10 000,00	10 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	47 266,00	121 844,00	121 844,00
7488	Autres attributions et participations	14 000,00	8 000,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante	160 050,00	187 050,00	187 050,00
752	Revenus des immeubles	160 000,00	187 000,00	187 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	50,00	50,00	50,00
. 555	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	2 345 281,00	2 508 128,00	2 508 128,00
76	Produits financiers (b)	50,00	50,00	50,00
7 6 761	Produits financiers (b) Produits de participations	50,00	50,00	50,00 50,00
li e	•			
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	2 500,00	2 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 346 831,00	2 510 678,00	2 510 678,00
	= a+b+c+d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	30 000,00	30 000,00	30 000,00
 				
]	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 376 831,00	2 540 678,00	2 540 678,00
<u> </u>	(= Total des opérations réelles et d'ordre)			

	•
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	765 672,00
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 306 350,00

REÇU EN PREFECTURE

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

	III – VOTE DU BUDGET	III
I	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	36 000,00	5 000,00	5 000,00	
202	Frais réalisat° documents urbanisme	21 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	6 000,00	0,00	0,00	
2051	Concessions, droits similaires	9 000,00	5 000,00	5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 051 607,00	1 792 200,69	1 792 200,69	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	1 200,00	450,69	450,69	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 248,00	0,00	0,00	
2116	Cimetières	0,00	7 730,00	7 730,00	
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 430,00	7 810,00	7 810,00	
2128	Autres agencements et aménagements	6 316,00	31 450,00	31 450,00	
21311	Hôtel de ville	6 239,00	1 400,00	1 400,00	
21312	Bâtiments scolaires	3 784,00	83 550,00	83 550,00	
21316	Equipements du cimetière	0,00	31 750,00	31 750,00	
21318	Autres bâtiments publics	201 788,00	89 250,00	89 250,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	767 914,00	1 300 200,00	1 300 200,00	
2152	Installations de voirie	0,00	19 300,00	19 300,00	
21534	Réseaux d'électrification	13 436,00	71 450,00	71 450,00	
21538 21568	Autres réseaux Autres matériels, outillages incendie	3 120,00 0,00	8 320,00 2 400,00	8 320,00 2 400,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 020,00	26 240,00	26 240,00	
21578	Autres installat°, matériel et outillage	12 718,00	2 000,00	2 000,00	
2182	Matériel de transport	0,00	33 600,00	33 600,00	
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	12 000,00	12 000,00	
2184	Mobilier	0,00	10 000,00	10 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	14 394,00	53 300,00	53 300,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	503 005,00	20 000,00	20 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	503 005,00	20 000,00	20 000,00	
126	Opération d'équipement n° 126 (5)	0,00	0,00	0,00	
128		0,00	0,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 128 (5)				
139	Opération d'équipement n° 139 (5)	0,00	0,00	0,00	
142	Opération d'équipement n° 142 (5)	0,00	0,00	0,00	
143	Opération d'équipement n° 143 (5)	0,00	0,00	0,00	
1701	Opération d'équipement n° 1701 (5)	6 777,00	0,00	0,00	
1702	Opération d'équipement n° 1702 (5)	0,00	0,00	0,00	
1703	Opération d'équipement n° 1703 (5)	0,00	0,00	0,00	
185	Opération d'équipement n° 185 (5)	0,00	0,00	0,00	
188	Opération d'équipement n° 188 (5)	0,00	0,00	0,00	
189	Opération d'équipement n° 189 (5)	0,00	0,00	0,00	
190	Opération d'équipement n° 190 (5)	0,00	0,00	0,00	
202001	Opération d'équipement n° 202001 (5)	40 000,00	126 493,00	126 493,00	
	Total des dépenses d'équipement	1 637 389,00	1 943 693,69	1 943 693,69	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	201 000,00	181 500,00	181 500,00	
1641		197 000,00	178 500,00	178 500,00	
	Emprunts en euros	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		,	
165 1 8	Dépôts et cautionnements reçus Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	4 000,00	3 000,00	3 000,00	
		0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
20	Dépenses imprévues	166 290,57	200 000,00	200 000,00	
	Total des dépenses financières	367 290,57	381 500,00	381 500,00	
		00,0	0,00	0,00	
	Il des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00			
				2 325 193 69	
Tota	TOTAL DEPENSES REELLES	2 004 679,57	2 325 193,69	2 325 193,69	
	TOTAL DEPENSES REELLES Opérat° ordre transfert entre sections (7)	2 004 679,57 30 000,00	2 325 193,69 30 000,00	30 000,00	
Tota	TOTAL DEPENSES REELLES	2 004 679,57	2 325 193,69		

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2128	Autres agencements et aménagements	5 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	10 000,00	15 000,00	15 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 034 679,57	2 355 193,69	2 355 193,69

	т
RESTES A REALISER N-1 (11)	820 600,31
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 175 794,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	597 065,00	622 447,95	622 447,95
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	191 808,00	191 808,00
1323	Subv. non transf. Départements	212 065,00	229 600,00	229 600,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	1 039,95	1 039,95
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	235 000,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	150 000,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2010	Total des recettes d'équipement	597 065,00	622 447,95	622 447,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 035 511,00	227 939,00	227 939,00
10222	FCTVA	400 000,00	140 000,00	140 000,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	87 939,00	87 939,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	615 511,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	4 000.00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0,00	,	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	10 000,00	10 000,00
	Total des recettes financières	1 039 511,00	240 939,00	240 939,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 636 576,00	863 386,95	863 386,95
021	Virement de la sect° de fonctionnement	197 000,00	729 919,00	729 919,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	51 402,00	39 561,00	39 561,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	11 289,00	11 288,00	11 288,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	40 113,00	28 273,00	28 273,00
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	248 402,00	769 480,00	769 480,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	248 402.00	769 480,00	769 480,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 884 978,00	1 632 866,95	1 632 866,95
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 004 370,00	1 002 000,33	1 002 000,93
	1- Total accidentes reciles et a orale)			+

	'
RESTES A REALISER N-1 (10)	339 707,05
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 203 220,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 175 794,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budg REÇU EN PREFECTURE

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE le 21/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 126 (1) LIBELLE : 126

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 128 (1) LIBELLE: BATIMENTS COMMUNAUX 128 BATIMENTS COMUNNAUX BATIMENTS COMMUNAUX 128 BATIMENTS COMUNNAUX 128 BATIMENTS COMMUNAUX BATIMENTS COMUNNAUX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	307 621,30	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 571,94	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	2 736,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	6 138,54	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	17 900,12	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 820,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 721,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 254,98	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	269 049,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	terrains					
2313	Constructions	216 367,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	52 682,21	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 139 (1) LIBELLE : CAVE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 423 264,86	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	19 952,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 360,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	18 592,16	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 079,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 734,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	479,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	648,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	46 217,26	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 354 232,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 338 186,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	16 046,13	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1) LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 940 636,94	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	11 737,77	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	11 737,77	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	87 590,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	74 346,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 340,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 903,12	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 841 308,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de	9 955,20	0,00	0,00	0,00	0,00
	terrains					
2313	Constructions	1 968,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 829 384,70	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information) TOTAL RECETTES AFFECTEES		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 143 (1) LIBELLE : ESPACES PUBLICS COEUR DE VILLE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 204 224,02	a 1 219,22	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 041,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 638,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 484,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 918,93	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 187 182,69	1 219,22	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de	1 812 739,47	1 219,22	0,00	0,00	0,00
	terrains					
2313	Constructions	6 262,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	368 180,42	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-1 219,22
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1701 (1) LIBELLE : BATIMENT RUE DES ECOLES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 168 499,49	a 29 014,54	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	73 344,12	2 095,19	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	23 106,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 915,19	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	1 422,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	10 323,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	33 479,66	180,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 672,16	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 095 155,37	26 919,35	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 084 955,37	26 919,35	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo.	10 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorp.					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-29 014,54
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1702 (1) LIBELLE : PISTE CYCLABLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	20 207,66	a 6 033,90	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 147,66	6 033,90	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	7 348,66	6 033,90	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	3 799,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	9 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-6 033,90
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1703 (1) LIBELLE : MUR DE SOUTENEM RUE DU LAVOIR-ALL LAVANDIERES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	233 131,61	a 12 239,99	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	233 131,61	12 239,99	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	233 131,61	12 239,99	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-12 239,99
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 185 (1)
LIBELLE: RUE OPPIDUM RUES OPPIDUM, JUSTICE, REPOS, ANC.COMBATTANTS RUES
OPPIDUM-JUSTICE-REPOS-ANC. COMBATTANTS RUE OPPIDUM RUES OPPIDUM, JUSTICE, REPOS,
ANC.COMBATTANTS RUES OPPIDUM-JUSTICE-REPOS-ANC. COMBATTANTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	108 915,72	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	563,50	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	563,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	108 352,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	108 352,22	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
` ' ` '	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 188 (1) LIBELLE : RESTRUCTURATION CIMETIERE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	17 361,14	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 361,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	17 361,14	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 189 (1) LIBELLE : TRAVAUX ECOLES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	275 772,97	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 904,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 670,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 611,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 623,27	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	268 868,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	268 447,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	420,87	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 190 (1) LIBELLE : SECTEUR CLAUZETS BASSES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	864 001,66	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	67 988,97	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	18 865,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	43 534,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 589,14	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 516,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	68 527,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 057,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	718 496,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	718 496,38	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202001 (1) LIBELLE : ZAC MONTARELS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	27 089,64	a 74 945,64	126 493,00	b 126 493,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 089,64	74 945,64	126 493,00	126 493,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	17 489,64	74 945,64	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 600,00	0,00	126 493,00	126 493,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-201 438,64
` , ` ,	-201 430,04
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1	

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

NEIT DETAIL DES GREDITS DE TRESCRETA (1)									
	Date de la			Montant des remboursements N-1					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N			
5191 Avances du Trésor									
5192 Avances de trésorerie									
51931 Lignes de trésorerie									
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt									
5194 Billets de trésorerie									
5198 Autres crédits de trésorerie									
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) Organisme prêteur ou chef de file Signature Organisme prêteur ou chef de file Nominal (2) Organisme prêteur ou chef de file Nominal (2) Nominal (2) Nominal (2) Nominal (2) Taux initial Taux initial Pério- dicité des rembour- tissement Pério- dicité des rembour- tissement Pério- dicité des rembour- tissement Possibilité de gorie d'emsour- d'emsour- d'emsour- tissement						Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat		-					
164 Empriums auprès des 448 Estationnements require (Total)	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro			d'émission ou date de mobilisation	premier rembour-		Type de taux d'intérêt		Niveau de taux	Taux	Devise	dicité des rembour- sements	d'amor- tissement	de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
Machilesements financiers (Total)	163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
Mail	établissements financiers (Total)														
### APP N A-1 ### APP A-1 ### APP	1641 Emprunts en euros (total)					3 716 733,05									
A1710123 CAISSE DEPARGNE 25/07/2010 25/08/2010 400 000,00 C 2,880 2,880 euros M M M N A1 ALR 20004265 CAISSE DEPARGNE 02/05/2000 25/01/2002 148 549,33 F 5,800 5,800 euros A P N A1 CAF 2018-1025 CAF HERAULT 01/08/2019 01/08/2020 20 000,00 F 0,000 euros A C N A1 CDD cynét 5142/87 CAISSE DEPOTS ET 21/08/2016 01/07/2017 500 000,00 F 1,750 1,750 euros A P N A1 CFIL MONS1643 LA BANQUE POSTALE 03/04/2020 01/08/2020 35/000,00 C 1,130 1,130 euros T X N A1 MON190972EUR/0191063/001 DEXIA CREDIT LOCAL 26/11/2001 01/04/2002 198 183,72 F 4,900 4,900 euros A P N A1 MON193975EUR/0191063/001 LA BANQUE POSTALE 01/01/2021 01/05/2021 35/000,00 C 0,990 0,990 euros A P N A1 MON194 Emprunts an devises (total) 1643 Emprunts an devises (total) 165 Dépôts et cautionnements requs (Total) 167 Emprunts et dettes assoriis de conditions particulières (Total) 167 Temprunts et dettes assoriis de conditions particulières (Total) 167 La prounts sur comptes spéciaux 0,00 167 Emprunts sur comptes spéciaux	488289016PR	CREDIT AGRICOLE	23/05/2005		25/05/2006	250 000,00	С		4,000	4,000	euros	А	Р	N	A-1
CAF 2018-1025	A1710123	CAISSE D EPARGNE	25/07/2010		25/08/2010	400 000,00	С		2,980	2,980	euros	М	М	N	A-1
CFFL MON531643	CAF 2018-1025	CAF HERAULT CAISSE DEPOTS ET	01/06/2019		01/06/2020	20 000,00			0,000	· ·	euros		-		
1643 Emprunts en devises (total) 16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) 165 Dépôts et cautionnements reçus (Total) 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor (total) 1672 Emprunts sur comptes spéciaux	MON190972EUR/0191063/001	LA BANQUE POSTALE DEXIA CREDIT LOCAL	26/11/2001		01/04/2002	198 183,72	F		4,900	4,900	euros	Т	×	N	A-1
de tirage Sur ligne de trésorerie (total) 165 Dépôts et cautionnements reçus (Total) 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor (total) 1672 Emprunts sur comptes spéciaux 0,00		LA BANQUE POSTALE	01/01/2021		01/03/2021		C		0,990	0,390	euros	^	r	17	A-1
(Total) 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor (total) 1672 Emprunts sur comptes spéciaux 0,00 0,00						0,00									
conditions particulières (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor (total) 1672 Emprunts sur comptes spéciaux 0,00 0,00						0,00									
(total) 1672 Emprunts sur comptes spéciaux 0,00	1					0,00									
						0,00									
REÇU EN PREFECTURE						0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Emprunts et	Type de taux d'intérêt (3)	rigine du contrat	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					3 716 733,05								

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 049 067,37					178 270,20	51 182,60	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 049 067,37					178 270,20	51 182,60	0,00	0,00
02BU7L011PR 488289016PR A1708468000 A1708469000 A1710123	N N N N	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	A-1 A-1 A-1 A-1 A-1	123 392,34 55 876,75 270 985,40 323 563,90 201 029,02	8,00 3,00 6,00 6,00 7,00	F C F C		3,990 0,000 4,820 4,820 2,980	10 572,27 13 969,19 34 831,40 39 851,72 20 865,45	4 766,48 0,00 12 438,20 14 882,64 5 206,57	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
ALR 20004265 CAF 2018-1025	N N	0,00 0,00	A-1 A-1	0,00 14 285,00	0,00 4,00	F F		0,000 0,000	0,00 2 857,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
CDC prêt 5142187 CFFL MON531643 MON190972EUR/0191063/001	N N N	0,00 0,00 0,00	A-1 A-1 A-1	390 324,57 331 668,29 3 852,94	14,00 22,00 0,00	F C F		1,750 1,130 4,900	23 007,22 12 394,66 3 852,94	6 838,39 3 695,45 47,39	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
MON531657	N	0,00	A-1	334 089,16	18,00	С		0,990	16 068,35	3 307,48	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total) 16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total) 1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE le 21/84/2822

					ı	mprunt	s et dettes au 01/01	/N			_	
							Taux d'intérêt					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 049 067,37					178 270,20	51 182,60	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		/\Z.IO	7 (17 11 11 10 17											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.



⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A2.4 111 0E0	GIE DE LA REPAR	TITION DE E ENOC	0110 (1)		
	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	2 049 067,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

							71 00011						
	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						1 / 1 /			
Instruments de couverture	Effet de l'instrument de couverture								
		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	és depuis l'origine du contrat	Catégorie d	emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charman a/CCO	Produits c/768	Avant opération	Après opération
numero de contrat)	couvert	(5) (6) Index Niveau de	Niveau de taux	iveau de taux Charges c/668	Produits C/768	de couverture	de couverture		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Dont	
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(ex : émissions publiques ou privées)					

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): 0,00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT ZONES ACTIVITES	15	
L	subventions d équipement	5	
L	SUBVENTION D EQUIPEMENT	5	
L	SUBVENT EQUIP BAT ET INSTALLATIONS	5	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		378 500,00	I 378 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		178 500,00	178 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	178 500,00	178 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	200 000,00	200 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00	200 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	378 500,00	820 600,31	0,00	1 199 100,31

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	(RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 007 419,00	III 1 007 419,00
Ressource	s propres externes de l'année (a)	227 939,00	227 939,00
10222	FCTVA	140 000,00	140 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	87 939,00	87 939,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	s propres internes de l'année (b) (3)	779 480,00	779 480,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	11 288,00	11 288,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	28 273,00	28 273,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	10 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	729 919,00	729 919,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 007 419,00	339 707,05	1 203 220,00	0,00	2 550 346,05

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 199 100,31
Ressources propres disponibles	IV	2 550 346,05
Solde	V = IV - II (6)	1 351 245,74

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

				KONTO OAK			==				/*			· • , <u> </u>				
Désignation du bénéficiaire			Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		à la date lu budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice
	Année	Profil				du	duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					930 852,38	737 387,25											2 894,28	34 159,06
	2020	Р	PLUS02	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	454 929,75	399 458,73	33,00	A	F		1,600	F		1,600	•	euros	713,48	9 027,20
	2015	Р	PLUS 02	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 124,00	59 407,25	43,00	A	С		1,600	C		1,600	A-1	euros	490,56	946,03
	2015	Р	PLAI 02	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	82 764,75	71 967,52	33,00	A	С		0,800	С		0,800	A-1	euros	160,96	1 850,26
	2015	Р	PLAI 02	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 884,25	11 595,16	43,00	А	С		0,800	С		0,800	A-1	euros	25,94	220,90
	1992	Р	APL88 11	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	75 697,65	47 905,77	8,00	А	С		2,950	С		2,950	A-1	euros	339,15	4 863,45
	2011	Р	GLAIF 02	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29 258,56	18 052,64	6,00	A	С		2,950	С		2,950	A-1	euros	48,31	2 237,40

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial .	Capital restant dû au 01/01/N	Périodi- cité des rem- rési- bour-		Taux initial			Taux à la date de voi du budget (6)		(6) Catégorie d'emprunt		_	ntie au cours de ercice	
	Année	Profil				du au 01/01/N duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7) pouvant modifier	-	En intérêts (8)	En capital	
	1996	С	PLA88 07	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	206 747,37	126 926,76	7,00	А	С		3,250	С		3,250	A-1	euros	1 081,83	14 767,67
	1997	С	PLA88 07	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 446,05	2 073,42	7,00	А	С		3,250	С		3,250	A-1	euros	34,05	246,15
TOTAL GENERAL					930 852,38	737 387,25											2 894,28	34 159,06

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVES	STISSEMENT		
	-	FONC	TIONNEMENT		
6574	3	AMICALE LAIQUE COLOMBIERS	AMICALE LAIQUE	Association	500,00
6574	2	TOKOLI AMIS DE L ECOLE ST ETIENNE	COLOMBIERS/ TOKOL LES AMIS DE L ECOLE ST	Association	150,00
6574	4	APEMA	ETIENNE APEMA	Association	150,00
6574	9	CROIX ROUGE	CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION	Association	50,00
6574	11	ECOLE RUGBY COTEAUX D	ECOLE DE RUGBY COTEAUX ENSERUNE	Association	2 000,00
6574	14	FANNY COLOMBIERAINE	FANNY COLOMBERAINE	Association	600,00
6574	19	LA BANDE A JOJO	LA BANDE A JOJO	Association	150,00
6574	29	PREVENTION ROUTIERE	PREVENTION ROUTIERE	Association	50,00
6574	38	STUDIO C	STUDIO C	Association	1 500,00
6574	36	USCNM VIA DOMITIA	USCNM VIA DOMITIA FOOTBALL	Association	7 000,00
6574	37	VELO CLUB DE L OPPIDUM	VELO CLUB OPPIDUM	Association	230,00
6574	39	L ATELIER DES AMIES	L ATELIER DES AMIES	Association	310,00
6574	40	COLOMB ARTS	COLOMB ARTS	Association	300,00
6574	41	CULTURE ART ET PATRIMOINE	CULTURE ART ET PATRIMOINE	Association	950,00
6574	42	US Nissan-Colombiers rugby	US NISSAN COLOMBIERS	Association	2 450,00
6574	43	ENERGIE ET SANTE	ENERGIE ET SANTE	Association	310,00
6574	44	FNACA	FNACA	Association	310,00
6574	45	JKD Prtotection	JKD PROTECTION	Association	310,00
6574	46	LA RITOURNELLE	LA RITOURNELLE	Association	300,00
6574	47	L ECHIQUIER LA DOMITIENNE	L ECHIQUIER LA DOMITIENNE COLOMB	Association	600,00
6574	48	LES GAULOIS D ENSERUNE	LES GAULOIS D ENSERUNE	Association	310,00
6574	49	LOU PESCADOU	LOU PESCADOU	Association	550,00
6574	50	RADIO DES COLOMBES	RADIO DES COLOMBES	Association	310,00
6574	51	TAI CHI DES COLOMBES	TAI CHI DES COLOMBES	Association	150,00
6574	52	TENNIS CLUB COLOMBIERS	TENNIS CLUB COLOMBIERS	Association	1 000,00
6574	53	RANDO COLOMBIERS 34	RANDO COLOMBIERS 34	Association	150,00
6574	54	LES PEC	ASS LES PEC PARENTS D ELEVES	Association	150,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	OI LIAI	DO PERSONNE	<u> </u>					
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
OTTABLE GO LIM LOID (1)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00	
ADJT ADMIN PRINC 1ére Classe ADJT ADMINIS PRINCIPAL 2e classe ATTACHE PRINCIPAL REDACTEUR	C C A B	2,00 1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 1,00 1,00 1,00	2,00 1,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 1,00 1,00 0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	1,57	8,57	6,86	0,00	6,86	
ADJOINT TECHNIQUE ADJT TECHNI PRINCIPAL 2e CLASSE AGENT DE MAITRISE AGT DE MAITRISE PRINCIPAL TECHNICIEN PRINCIPAL 2ème CLASSE	C C C C B	2,00 1,00 1,00 2,00 1,00	1,57 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	3,57 1,00 1,00 2,00 1,00	2,86 1,00 1,00 2,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	2,86 1,00 1,00 2,00 0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	2,40	3,40	3,40	0,00	3,40	
AGENT SPECIALISE PRINC 2e classe maternelle ASSISTANTE SOCIO EDUC	C A	0,00 1,00	2,40 0,00	2,40 1,00	2,40 1,00	0,00 0,00	2,40 1,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86	
ADJT PATRIMOINE PRINCIPAL 2e CLASSE	С	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		15,00	4,83	19,83	17,12	0,00	17,12	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité de la comptabilisé de la comptabi

- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 - ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 - Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C 1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

OT LIAT BOT ERGONNEL AS VIVOIN (Suite)											
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	IUNERATION (3)	CONTRAT						
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)					
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00							
Agents occupant un emploi non permanent (7)				10 661,00							
Assistant de Conserv. et du Patrimoine	В	CULT	343,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée					
adjoint technique	С	TECH	343,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée					
contrat PEC	С	TECH	0,00	10 661,00	Α	CDD Contrat à durée déterminée					
TOTAL GENERAL				10 661,00							

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique. URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) : 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de 10 000 habitants et d de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
ТЕРВ	3 754 000,00	8,03	42,47	0,00	1 594 323,80	8,03
TFPNB	76 300,00	3,11	59,85	0,00	45 665,55	3,11
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 830 300,00	0,00			1 639 989,35	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 16 Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES:
Pour: 18
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 04/04/2022

Présenté par le Maire (1), A Colombiers, le 11/04/2022 le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Colombiers, le 11/04/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 CARALP Alain	
02 CALMEL Thierry	
03 LACOMBE Maryse	
04 PUJOL Thierry	
05 CORBIERE Odile	
06 BOUSQUET Jean-François	
07 GARCIA Jean-Claude	
08 GOUZILLE Bernadette	
09 FAUGERES Michel	
10 RUIZ Antoine	
11 CHEROT Laurence	
12 GIOVANNONI Emmanuelle	
13 BARBE Fabienne	
14 BESSIERE François	
15 GRAND Aurélie	
16 POLAT Erhan	
17 MONTESINOS Marion	
18 RIGATTIERI Pascal	
19 GIRBEAU Franck	
	-

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/04/2022, et de la publication le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

REÇU EN PREFECTURE le 21/04/2022